

## FICHE TECHNIQUE

### MASQUE LAVABLE UNS 1 50 LAVAGES Pour Enfants de 6 à 10 ans

Au terme d'une démarche supervisée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), avec le soutien de l'ANSES, deux nouvelles catégories de masques à usage non sanitaire, UNS 1 et UNS 2, ont été créées, par une note d'information interministérielle du 29 Mars 2020. Nos masques ont fait l'objet de tests de performance par les services de l'**Institut Français du Textile et de l'Habillement**, dont les résultats ont été soumis à l'ANSM. **Notre masque lavable rentre ainsi dans la catégorie UNS 1. Également, notre masque lavable respecte les recommandations et le patron AFNOR.** Nos masques lavables à usage non-sanitaire ne se substituent pas aux masques normalisés à usage sanitaire. Ils sont une alternative à la pénurie de masque ou au masque confectionné par soi-même

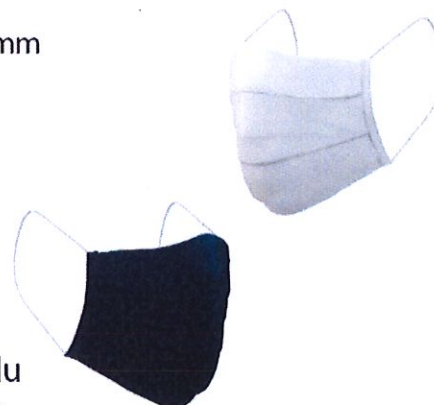
**Composition :** Coton + Polyester

**Poids / Dimensions Tissu :** 135 g/m<sup>2</sup>, Dimensions : environ 16 x 8cm, Épaisseur : 4 mm

Masque lavable fait d'un tissu multicouche composé de :

- 1 couche externe en Polyester
- 1 couche centrale en polyester
- 1 couche intérieure en jersey de coton
- 1 bande élastique de chaque côté du masque,

Nouvelle catégorisation des masques réservés à un usage non-sanitaire prévenant les projections de gouttelettes (selon la note interministérielle du 29/03/2020 et le Guide de mise sur le marché des masques UNS diffusé par l'IFTH le 02/04/2020):



Catégorisation	Définition	Filtration des particules de 3 µm émises	Respirabilité
Catégorie 1 = UNS1	Masque destiné aux personnels affectés à des postes ou missions comportant un contact régulier avec le public	93 %	Perméabilité à l'air 215 L.m <sup>-2</sup> .s <sup>-1</sup> Pour une dépression ( inspiration ) de 100 Pa

Test réalisé pour 50 lavages Par l'Institut Français du Textile-Habillement

Date : 08 / 07 / 2020 N° Rapport : 2020-06-03-077-50

Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public. Ce masque est destiné aux personnels affectés à des postes ou missions comportant un contact régulier avec le public



Ecully, le 08/07/2020

**RAPPORT D'ESSAIS \***

\* Un exemplaire signé est conservé à l'IFTH

**PROTOCOLE**

Essais réalisés dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 selon le protocole interne inspiré du protocole de la DGA.  
Pour tout complément d'information relatif au présent rapport d'essais contacter l'IFTH

**RAPPORT ANALYSE**

N° de rapport	Date du rapport	Original du rapport signé par :
2020-06-03-077-50	08/07/2020	Mr Jacques-Hervé LEVY Directeur Général de l'IFTH

**TYPE D'ECHANTILLONS SOUMIS**

<b>UNS1 :</b> Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public.	<b>COMPATIBLE</b>
<b>UNS2 :</b> Masque à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques.	<b>COMPATIBLE</b>

**REMARQUES**

Les résultats ne permettent pas une certification ou homologation selon les normes NF EN 149, NF EN 14683, ni selon toute autre norme ou règlement.

**COMPOSITION DU RAPPORT**

**2 pages**

Au même titre que la DGA, les essais sont réalisés en application de la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires.

Selon les termes de cette note, ils devront être complétés par un test porté pendant 4 heures, à réaliser par l'industriel. Le masque ne doit pas avoir de couture sagittale (verticale nez bouche).

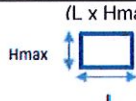
**ECHANTILLONS TRANSMIS**

N° d'enregistrement	2020-06-03-077
Fournisseur	LINENS DIFFUSION
Référence échantillon	100792
Descriptions des échantillons livrés	Couche 1 : polyester 135 g/m <sup>2</sup> + traitement déperlant Couche 2 : polyester 135 g/m <sup>2</sup> Couche 3 : jersey coton 135 g/m <sup>2</sup>

**ESSAIS REALISES**

Les essais de l'IFTH s'inspirent du protocole d'essais décrit dans le document de la DGA du 25 mars 2020

**RESULTATS**

Prétraitement :	50 cycles de lavages 60°C Séchage tambour 1 point et repassage 120°C		
Validation des résultats	Marlène PEYRILLOUS Responsable laboratoire Chimie		
<b>Cas d'usage</b>	<b>Usage rétention des projections (*)</b>		<b>Commentaire</b>
<b>Caractéristique</b>	<b>Mesures</b>		
Perméabilité à l'air (en L.m-2.S-1)	à dépression 100 Pa	215	/
Efficacité de protection aux aérosols (en %)	Particules de 3 µm	93	/
Mesures dimensionnelles	(L x Hmax) 	NM	/

(\*) Usage rétention des projections : Flux mesuré de l'intérieur vers l'extérieur, à l'expiration

**CONCLUSION**

Conformément à la note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires, le produit (masque ou complexe) testé présente une perméabilité à l'air de 215 L.m-2.S-1 et une efficacité à la filtration des particules à 3 µm émises de 93 %

Suivant le protocole de test développé par l'IFTH, le matériau est : **Compatible à un usage de type masques UNS1 et UNS2**

Les résultats de ce rapport ne sont valables que pour les échantillons soumis à essai à l'IFTH.

Il est rappelé que l'IFTH ne valide ni le design ou le dimensionnel des masques. Les mesures ci-jointes sont données à titre d'information. Conformément à la note du 29 mars, pour éviter les fuites aux bords du masque, l'industriel doit vérifier que celui-ci permet un ajustement sur le visage avec une couverture du nez et du menton et qu'il ne possède pas de couture sagittale (verticale nez-bouche). Nous attirons également votre attention sur le fait que la mesure de la respirabilité doit être complétée par un test porté pendant 4 heures, à réaliser par l'industriel.

#### ANNEXE DESCRIPTIVE DES ESSAIS

##### Perméabilité à l'air

La respirabilité du matériau est analysée à l'aide d'un perméabilimètre.

La surface de mesure est de 20 cm<sup>2</sup>.

Le débit surfacique d'air (L.M-2.S-1) traversant le matériau est mesuré à une dépression fixée à 100 PA.

La note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages sanitaires impose un débit minimal de 96 L.m-2.S-1

La mesure de la respirabilité ci-dessus doit être complétée par un test porté pendant 4 heures, à réaliser par l'industriel.

##### Efficacité de filtration

Le banc utilisé est un banc à filtration aérosol qui s'inspire du banc tulipe détaillé dans la note interministérielle de la DGA du 25 mars 2020.

Le produit (masque ou complexe) est découpé à l'emporte-pièce pour réaliser deux disques de 26 mm de diamètre par mesure (3 mesures effectuées)

Les échantillons sont placés dans une veine contenant un aérosol.

Les concentrations en aérosol dans la veine et dans le flux ayant traversé l'échantillon dans le sens intérieur vers l'extérieur sont mesurées.

Le résultat annoncé est le pourcentage de particules de diamètres 3 µm et 1 µm arrêtées par le matériau.

E = 1 - Caval / Camont

La note d'information interministérielle du 29 mars 2020 relative aux nouvelles catégories de masques réservées à des usages non sanitaires impose une filtration des particules de 3 µm émises de :

UNS 1 : Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public (E > 90%)

UNS 2 : Masque à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques (E > 70%)

Remarque : L'efficacité de filtration n'est mesurée que si la perméabilité à l'air est supérieure à 96 L.m-2.S-1

## NOTICE D'UTILISATION POUR MASQUE BARRIÈRE

Type de produit : « Masque réservé à des usages non sanitaires de **catégorie 1** selon la note d'information du 29 mars 2020 mise à jour le 26 avril 2020 »  
Matériau dont les performances ont été mesurées par l'**Institut Français du Textile-Habillement**  
(Rapport N° 2020-06-03-077-50) qui supporte **x50 lavages**

### Performances :

Efficacité de filtration des particules de 3 µm : > 90%

Le tissu du masque a été testé à 93 %.

Respirabilité : essai de perméabilité à l'air > 96 L.m<sup>2</sup>.S-1 pour une dépression de 100 Pa

Le tissu du masque a été contrôlé à 215 L.m<sup>2</sup>.s-1.

Design établi et testé sur porteur pendant **4 heures** par la société **LINENS DIFFUSION**



### AVERTISSEMENT

Malgré tout le soin apporté à la fabrication de ces masques, il appartient au seul utilisateur, et en aucun cas au fabricant ou au fournisseur, de s'assurer de l'adéquation du masque avec les caractéristiques du milieu d'usage. Il convient de suivre scrupuleusement les recommandations et modalités d'usage décrites ci-dessus :

- Avant de mettre le masque, **se laver les mains** à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique
- Portez ce masque quand vous êtes **en contact avec d'autres personnes**
- Vérifiez toujours que le masque est **bien ajusté et couvre votre bouche et votre nez**.
- **Ce masque ne remplace pas les gestes barrières** (lavage régulier des mains, distanciation physique, réduction des contacts avec d'autres personnes).
- Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du règlement UR/2017/745 ; ni un équipement de protection individuelle au sens du règlement UR/2016/425



- **Instruction d'entretien** : laver et repasser avant chaque utilisation



Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Choisissez un programme de lavage qui comprend au moins 30 min à **30°C ou 40°C**. Repassage à une température de 120 °C  
Après avoir touché le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou de la solution hydroalcoolique

- **Entretien de Masque** : Masques non utilisés à stocker propres et secs, dans un emballage propre hermétique et à l'abri de la lumière / Après utilisation Il est recommandé d'isoler le masque dans un sac plastique à jeter après usage ou dans un sac réutilisable à laver,

Fabricant : LINENS DIFFUSION / TEL : 0486011075 / info@linensdiffusion.com / 97 rue Sauveur Tobelem 13007 Marseille / siret : 844 701 730 00013

## Emballage individuel

